Port de Dieppe, le 02/11/2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dragage du port Dieppe : fermetures nocturnes du pont Colbert

Ports de Normandie réalise une campagne de dragage d'entretien dans le port de Dieppe dans différentes zones du mercredi 28 octobre au dimanche 15 novembre 2026. Pour permettre le dragage de la zone de l'arrière-port, le pont Colbert sera fermé à la circulation chaque nuit pendant deux semaines.

Le pont Colbert sera fermé tous les soirs de 21h à 6h le lendemain matin :

- du dimanche 1er novembre (21h) au samedi 7 novembre (6h) ;
- du dimanche 8 novembre (21h) au samedi 14 novembre (6h).

Le pont restera ouvert à la circulation en journée et en début de soirée. Les travaux sont volontairement programmés de nuit en dehors des heures ouvrables, afin de limiter au maximum les contraintes pour les piétons, cyclistes et usagers routiers.

La déviation mise en place se fera par : rue de Bonne Nouvelle, route de Bonne Nouvelle, Cours Bourbon, Cours de Dakar, Quai du Tonkin.

Pourquoi ces travaux sont nécessaires ?
Les dragages annuels d'entretien consistent à retirer les sédiments accumulés au fond du port pour garantir une profondeur d'eau suffisante à la navigation : ferries, navires de commerce, bateaux de pêche et de plaisance. Il est réalisé par une drague aspiratrice en marche qui sera active 24h/24 7j/7 et il concerne :

- le port extérieur ;
- l'extrémité des jetées ;
- le petit chenal de l'avant-port ;
- l'arrière-port.

Ces zones ont été retenues parce que la profondeur doit y être garantie en permanence.
En hiver, les intempéries amènent davantage de sédiments : il faut donc draguer maintenant pour assurer la profondeur jusqu'à la prochaine campagne de février – mars 2027.
Orienté plein Nord, le port de Dieppe est particulièrement exposé aux apports de la mer et aux tempêtes de Nord-Est. C'est pourquoi plusieurs campagnes sont nécessaires chaque année.

Ports de Normandie remercie les Dieppois, les riverains et les usagers pour leur patience et leur compréhension.

À PROPOS DE PORTS DE NORMANDIE
Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, Ports de Normandie ce sont :

9 000 emplois directs et indirects / 435 M€ investis en Normandie depuis sa création en 2007 / 100 ha dédiés aux Energies Marines Renouvelables, une base de maintenance à Caen-Ouistreham et une autre à venir sur Dieppe / 2 millions de passagers transmanche par an / 6.5 millions de tonnes de marchandises par an / Près de 60 escales croisières par an et plus de 100 000 croisiéristes / 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 33 000 nuitées- 7500 visiteurs par an / + de 12 000 T de poissons soit 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / + de 300 mises à sec/an.

Ports de Normandie est le fruit de l'alliance de la Région Normandie, des départements du Calvados, de la Manche et de Seine Maritime et des Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service du développement économique de leurs territoires. Retrouvez toutes les informations à propos de Ports de Normandie sur portsdenormandie.fr

Contacts presse : Marie-Agnès Gérin 06 71 90 70 87 – marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr ou Anne Pétri-Maillard 02 31 53 64 53 / 06 23 50 48 99– anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr